



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 avril 2003
Français
Original: anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4734^e séance du Conseil de sécurité, tenue le 4 avril 2003 dans le cadre de l'examen par le Conseil du point intitulé « Menaces à la paix et à la sécurité internationales résultant d'actes terroristes », le Président du Conseil de sécurité a fait au nom du Conseil la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction l'exposé du Président du Comité contre le terrorisme sur les travaux du Comité.

Le Conseil de sécurité rappelle la déclaration faite par son président le 8 octobre 2002 (S/PRST/2002/26), dans laquelle il faisait part de son intention de revoir la structure et les activités du Comité avant le 4 avril 2003. Le Conseil remercie M. Greenstock (Royaume-Uni) d'avoir présidé le Comité contre le terrorisme pendant les 18 premiers mois de ses travaux et confirme la nomination de M. Arias (Espagne) aux fonctions de nouveau président. Le Conseil confirme que M. Gaspar Martins (Angola), M. Aguilar Zinser (Mexique) et M. Lavrov (Russie) continueront à exercer les fonctions de vice-présidents du Comité.

Le Conseil invite le Comité à poursuivre les travaux exposés dans le programme de travail du Comité pour la septième période de 90 jours (S/2003/387).

Le Conseil note que trois États n'ont pas encore soumis de rapport au Comité contre le terrorisme et que 51 États Membres tardent à soumettre un rapport complémentaire, contrairement à ce qui est demandé dans la résolution 1373 (2001). Il leur demande instamment de le faire sans tarder afin de garantir l'universalité des réponses qu'exige la résolution 1373 (2001).

Le Conseil de sécurité invite le Comité contre le terrorisme à continuer à lui rendre compte de ses activités à intervalles réguliers et exprime son intention de revoir la structure et les activités du Comité au plus tard le 4 octobre 2003. »

